

DIFFERENTS TYPES DE PROJETS:

- Extension des infrastructures d'approvisionnement en eau et renovation de puits et sources d'eau
- Construction de salles de classe, dispensaires, latrines, orphelinats, et magasins de stockage
- Travaux de construction et rehabilitation de routes
- Travaux d'irrigation
- Activités génératrices de revenus

AUTONOME DE PROGRAMME D'APPLICATION

Période de Demande:

1er Janvier - 1er Octobre

Période de Sélection:

1er Octobre - 30 Novembre

Sélection des projets:

5 Décembre

Programme d'Auto-Assistance

~

Appui Au Développement Local



AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS
D'AMÉRIQUE
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

LE PROGRAMME
D'AUTO-ASSISTANCE DE
L'AMBASSADE

UN INSTRUMENT D'APPUI AUX
COLLECTIVITÉS LOCALES
PAR LES INITIATIVES
D'AUTO-DÉVELOPPEMENT.



Réfection de la route dans Alindao

Ambassade des États-Unis d'Amérique
Avenue David Dacko, BP 924
Bangui, République Centrafricaine

Tél: 21-61-02-00

<http://bangui.usembassy.gov>



Construction d'un nouveau dispensaire a Ngombe

Le Programme D'Auto-Assistance de l'Ambassade

LE PROGRAMME D'AUTO-ASSISTANCE

Le Programme d'Auto-Assistance de l'Ambassade dispose d'un fonds spécial pour appuyer les petits projets communautaires qui relèvent des trois catégories suivantes:

- Approvisionnement en eau et Assainissement/Hygiène;
- Services Sociaux;
- et Assistance Sociale.

Les membres des collectivités sont tenus d'apporter une contribution à l'exécution du projet pour un montant minimum de 30% du coût du projet, soit par la fourniture de liquidités, de biens, de services ou de main d'œuvre. Ce programme permet aux collectivités de gérer et de développer de petits projets du secteur social pour améliorer leurs conditions de vie.



Construction d'une clinique de Gouga

LIGNES DIRECTRICES

1. Le projet doit être initié par la communauté et devrait bénéficier à la communauté en augmentant les revenus, améliorer les infrastructures rurales et l'amélioration des conditions de vie.
2. Le projet doit avoir un impact fort, une exécution rapide et pouvoir bénéficier à un plus grand nombre de personnes.
3. Le projet doit être achevé dans un an, sans requérir une autre assistance du programme pour sa continuité.
4. Le projet doit impliquer une contribution locale importante en espèce, main d'œuvre, ou matérielle.
5. Le projet devrait être dans la capacité de la collectivité à l'exécuter et à l'entretenir.

Certains projets ne sont pas éligibles pour ce fonds:

1. Les demandes pour l'acquisition des équipements sophistiqués tels que véhicules, ordinateurs, projecteurs de films, les chaînes stéréophoniques.
2. Les projets qui ont un caractère purement religieux, policier, militaire, ou culturel.
3. Les projets d'ordre privés, les entreprises commerciales.
4. Le paiement pour les pesticides, les herbicides, de travail, la prise en charge de la main d'œuvre, les coûts d'exploitation, ou le coût de la formation.
5. L'achat de consommables ou de biens non durables tels que livres, médicaments, aliments pour animaux, ou des grains.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE:

Contactez l'ambassade américaine pour le dossier du Programme d'assistance. Toutes les demandes doivent comporter un détail précis et des estimations de coûts. Les projets impliquant la technique de construction (ponts, écoles, routes, etc), doivent présenter les plans de construction et les estimations montrant une planification adéquate.

Pour de plus amples informations contactez:

Jean-Baptiste BOBY
Program Coordinator
U.S. Embassy Bangui
BobyJB@state.gov

Tél: (236) 21 61 02 00 ext. 3297



Construction d'une école